



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE LUNDI 8 FÉVRIER 2016

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville le lundi 8 février 2016 à 17 h, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Louise Savignac, Thierry Maheu, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la Loi sur les cités et villes.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, madame et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Louise Savignac, Thierry Maheu et Mario Perron.

Sont absents à cette séance, madame et monsieur les conseillers Chantal Boudrias et Mario Arsenault.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes.

31-16 CONGÉDIEMENT

CONSIDÉRANT que l'employé numéro 754 a été rencontré le 3 février 2016 en raison d'événements survenus en décembre 2015 et janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'il est en suspension pour enquête depuis cette date;

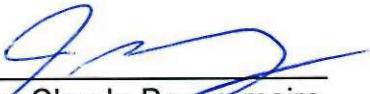
CONSIDÉRANT qu'en raison des résultats de l'enquête effectuée et suivant le rapport verbal de la chef de la division des ressources humaines, il est nécessaire de mettre fin à l'emploi de l'employé numéro 754.

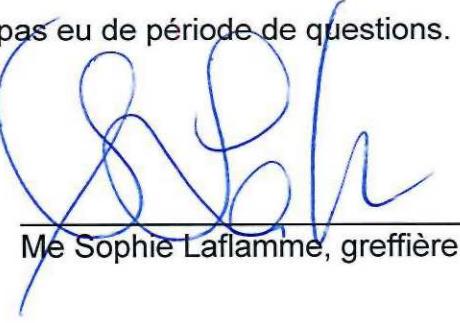
Il est PROPOSÉ par monsieur David Lemelin APPUYÉ de madame Louise Savignac ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De mettre fin à l'emploi de l'employé numéro 754 en date de la présente résolution.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, il n'y a pas eu de période de questions.


Jean-Claude Boyer, maire


Me Sophie Laflamme, greffière